

Précisons d'abord par ce schéma, ce que sont les nombres triangulaires. Ce sont des nombres entiers qui permettent de compter le nombre de points dans la formation triangulaire dessinée ci-dessous :

- 1^{er} nombre triangulaire : $t(1) = 1$
- • 2^e nombre triangulaire : $t(2) = t(1) + 2 = 3$ est le nombre de points du triangle qui en compte 2 à sa base
- • • 3^e nombre triangulaire : $t(3) = t(2) + 3 = 6$ est le nombre de points du triangle qui en compte 3 à sa base
- • • • 4^e nombre triangulaire : $t(4) = t(3) + 4 = 10$ est le nombre de points du triangle qui en compte 4 à sa base
- • • • • 5^e nombre triangulaire : $t(5) = t(4) + 5 = 15$ est le nombre de points du triangle qui en compte 5 à sa base

En fait $t(i)$ est la somme des i premiers termes d'une suite arithmétique de raison 1 et premier terme 1 : $t(i) = \frac{i(i+1)}{2}$. On dit aussi que 5 est la racine triangulaire de 15. Autre exemple : si on cherche à évaluer la racine triangulaire de 2 023 066, on doit résoudre l'équation : $\frac{x(x+1)}{2} = 2023\,066 \Leftrightarrow x^2 + x - 4046\,132 = 0$

Son discriminant est : $1 + 4 \times 4046\,132 = 4023^2$, les solutions de l'équation sont donc : $x_1 = \frac{-1 - 4023}{2}$ et $x_2 = \frac{-1 + 4023}{2}$. La racine triangulaire de 2 023 066 est donc la seule solution positive : $x_2 = 2011$.

On veut ensuite calculer explicitement les sommes : $S(n) = \sum_{i=1}^n \frac{1}{t(i)}$, puis évaluer : $\sum_{n=1}^{2011} \frac{1}{S(n)}$.

On montre par récurrence que : $S(n) = \frac{2n}{n+1}$.

• $S(1) = \frac{1}{t(1)} = 1 = \frac{2 \times 1}{1+1}$ montre que l'égalité à prouver est vraie pour l'entier 1.

• En utilisant $S(n) = \frac{2n}{n+1}$ comme hypothèse, on calcule $S(n+1) = S(n) + \frac{1}{t(n+1)}$.

$$\text{on a donc : } S(n+1) = \frac{2n}{n+1} + \frac{2}{(n+1)(n+2)} = \frac{2n(n+2)+2}{(n+1)(n+2)} = \frac{2(n+1)^2}{(n+1)(n+2)} = \frac{2(n+1)}{(n+2)}$$

Ceci est le résultat attendu pour achever la preuve par récurrence de l'égalité : $S(n) = \frac{2n}{n+1}$ pour tout $n \in \mathbb{N}$

Au passage nous avons ainsi prouvé : $\sum_{i=1}^{\infty} \frac{1}{i(i+1)} = 1$.

La somme que nous cherchons à évaluer est donc : $\sum_{n=1}^{2011} \frac{1}{S(n)} = \frac{1}{2} \sum_{n=1}^{2011} \left(1 + \frac{1}{n}\right) = \frac{1}{2} \left(2011 + \sum_{n=1}^{2011} \frac{1}{n}\right)$.

La dernière somme est la somme partielle de rang 2011 de la série harmonique dont un encadrement bien connu est illustré par comparaison des aires situées sous la branche d'hyperbole d'équation $y = \frac{1}{x}$; $x > 0$, avec la somme des aires de rectangles de largeur 1 et hauteur $\frac{1}{n}$; $n \in \mathbb{N}$.

$$\ln(n) < \sum_{i=1}^n \frac{1}{i} < 1 + \ln(n)$$

On en déduit :

$$\frac{2011 + \ln(2011)}{2} < \sum_{n=1}^{2011} \frac{1}{S(n)} < \frac{2012 + \ln(2011)}{2}$$

La partie entière de $\sum_{n=1}^{2011} \frac{1}{S(n)}$ est donc 1 009.